

RACAN

AVOINE DÉCORTIQUÉE 25

RATS, SOURIS ET MULOTS
BROMADIOLONE 0,0025 %

25
PPM

Informations réglementaires

Type de produit	TP14 - Rodenticide
Type de formulation	Appât en grain, prêt à l'emploi (RB)
Substance active	Bromadiolone N°CAS 28772-56-7
Concentration	0,0025 % m/m
Amérisant	Benzoate de denatonium 10 ppm
Nom homologué	AVOINE DÉCORTIQUÉE
N° d'AMM	FR-2015-0015 - Non professionnels de la lutte contre les rongeurs
Organismes ciblés	Rats noirs (<i>Rattus rattus</i>) Rats bruns (<i>Rattus norvegicus</i>) Souris (<i>Mus musculus</i>) Mulots (<i>Apodemus sylvaticus</i>)
Application	Utilisation en intérieur contre rats, souris et mulots et en extérieur autour des bâtiments contre les rats uniquement.

Mode d'action

La Bromadiolone est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 4 à 10 jours plus tard.

Conditions et doses d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés.

Contre les rats : 50 à 100 g de produit espacés de 5 à 10 mètres.

Contre les souris : 25 g de produit espacés de 2 à 5 mètres.

Contre les mulots : 50 g de produit espacés de 2 à 5 mètres.

Inspecter les postes après 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats et mulots) pour vérifier que l'appât est consommé, puis une fois par semaine. L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

NE PAS utiliser en APPÂTAGE PERMANENT.

Élimination

Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.



Référence et conditionnement

Réf. R8950 : Sachets de 25 g - Étui de 150 g
Carton de 12 unités

Précautions particulières

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer les aliments et boissons éventuels) pour faciliter la consommation du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause. Demander conseil au fournisseur du produit.

TP14 - Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Les postes d'appâtage contenant **RACAN AVOINE DÉCORTIQUÉE** doivent être étiquetés avec les informations suivantes :

Nom du produit :	
<input type="text"/>	
Substance active :	Ne pas déplacer, ni ouvrir.
Difénacoum <input type="checkbox"/>	Contient un rodenticide.
Bromadiolone <input type="checkbox"/>	Antidote : Vitamine K1
Brodifacoum <input type="checkbox"/>	En cas d'incident, contacter un centre antipoison.
Autre <input type="checkbox"/>	N°ORFLA : +33 (0)1 45 42 59 59
<input type="text"/>	

ATTENTION
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

